

# LA FÉDÉRATION NATIONALE S'INSTALLE À ASNIÈRES

## Fitness & Co

Texte : Pierre Maturana  
Photo : C. Perrucon

Le sport et l'exercice ont la cote ! Ça tombe bien, la Fédération Nationale de Fitness et Disciplines Associées (FNFDA) vient de s'installer à Asnières. Elle propose notamment des formations pour devenir coach sportif et accueille une petite centaine de stagiaires chaque année. Directrice de la Formation depuis six ans, Véronique Lapous revient sur l'engouement actuel suscité par ces activités et sur les opportunités d'emplois qu'elles génèrent.

### → Quelles sont les autres disciplines prises en charge par la FNFDA hormis le fitness ?

En France, on entend par fitness l'ensemble des cours collectifs en salle, type aérobic, Zumba, Pilates etc. Cependant, le fitness est plus large puisqu'il regroupe tous types d'exercices visant à améliorer la condition physique, dans l'optique d'une recherche de bien-être.

### → Quel est votre champ d'action ?

Inciter le plus large public à pratiquer des activités physiques dans le secteur de la remise en forme quel que soit le niveau ou l'âge. Mettre l'accent dans le domaine de la prévention, sur la promotion de l'exercice régulier comme partie intégrante d'un mode de vie sain. Organiser des manifestations, des stages, des conventions, championnats et des réunions à vocation sportive. Fédérer toutes les associations, les groupements sportifs et/ou les clubs associés pratiquant le fitness et les disciplines associées. Et enfin, rechercher et faciliter la création de telles associations ou groupements, pour encourager et soutenir leurs efforts.

### → Vous avez également un département de formation des préparateurs et coachs sportifs. À quels métiers formez-vous exactement ?

Il s'agit d'une offre de formation professionnelle aux métiers du sport à destination des franciliens, mais aussi

à d'autres, puisque nous accueillons chaque année des stagiaires issus des Outre-Mer. Nous proposons des formations qualifiantes, pour devenir préparateur physique par exemple, et une formation diplômante pour obtenir le BPJEPS AGFFF (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – spécialité « Activités Gymniques de la Forme et de la Force »).

### → Qui forme les formateurs ?

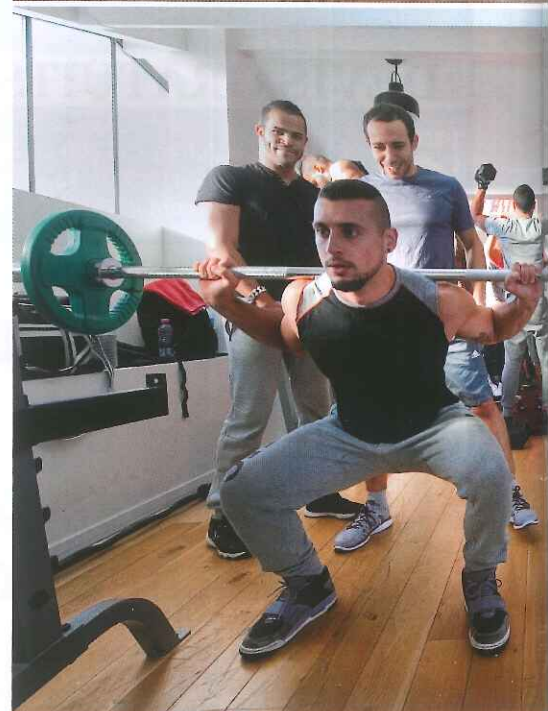
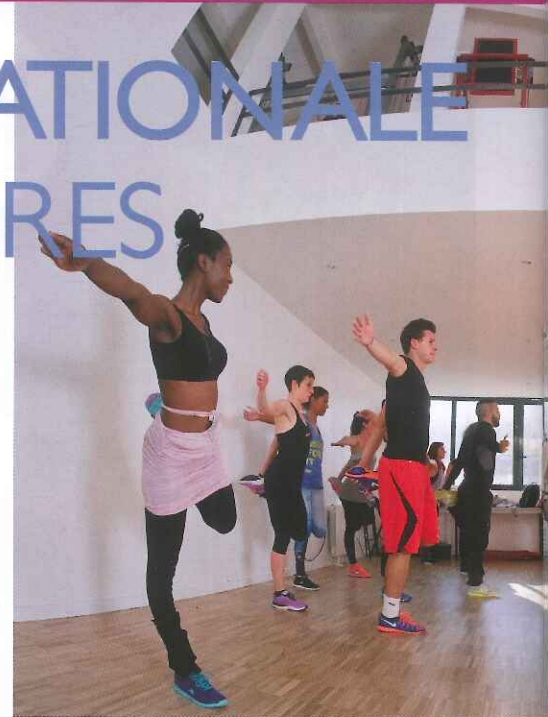
Ce sont des professionnels diplômés d'État (Professeur agrégé, BEMF, BEES, Master), reconnus et experts dans leur domaine, issus essentiellement du domaine sportif et choisis pour leur savoir-faire et leurs compétences ainsi que leur fibre « de bon pédagogue » et ayant toujours un pied sur le terrain.

### → Quel bagage faut-il avoir pour pouvoir entamer une telle formation ?

Concernant les conditions d'accès à la formation BPJEPS AGFF, ce cursus est ouvert à tout public : il faut avoir 18 ans minimum, être titulaire du PSC1 et satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en Formation (TEPEF), être titulaire du baccalauréat, avoir le niveau Bac ou toute aptitude permettant de suivre des cours théoriques (anatomie, droit du sport).

### → Où se déroulent les formations et combien de temps durent-elles ?

Le centre de formation est implanté à



Asnières-sur-Seine sur un site complètement réhabilité très convivial. Il est doté de salles de formation théorique et pratique et d'équipements modernes. Nos partenaires Bodyfitness, la Ville de Clichy-La-Garenne (où se trouve le Stade Racine pour les espaces extérieurs) et le club Freeness République nous accueillent également dans leurs locaux pour la pratique. La formation BPJEPS AGFF s'échelonne sur 10 mois, alors que les formations qualifiantes sont des formations courtes de 2 à 6 jours.

### → Vous avez actuellement beaucoup de demandes...

Le marché français représente 2,5 milliards d'euros et 25 milliards d'euros pour

**TOUS LES STAGIAIRES  
2013/2014 ONT TROUVÉ  
UN EMPLOI**



l'Europe. Il y a un engouement aujourd'hui pour cette branche et le métier d'éducateur sportif. Beaucoup sont attirés par ce métier séduisant donnant la possibilité de travailler aussi bien dans les clubs commerciaux ou le tissu associatif. Les entreprises comme L'Oréal ou TOTAL ont aujourd'hui leur propre salle de sport pour leurs salariés et font appel à des éducateurs sportifs, mais aussi les groupes hôteliers comme Le Méridien, le groupe Accor, les centres de spa... sans compter le coaching personnel qui a également beaucoup progressé.

**→ Comment expliquez-vous cet engouement ?**

L'ouverture exponentielle de nouveaux

clubs – dit clubs low-cost – contribue à faire du sport selon ses besoins et sa « bourse » car leurs tarifs sont plus attractifs et leur amplitude horaire également. La technologie avance à grands pas et aujourd'hui des applications nous permettent de faire un programme d'entraînement, mesurer ses performances en complément de son entraînement habituel. Il est reconnu aujourd'hui par le corps médical que faire de l'exercice, permet de préserver une bonne santé et un bien-être. Les médias véhiculent chez les jeunes et moins jeunes des images de pratiquants montrant des personnes en bonne santé, musclées et tonifiées.

**→ Quelles sont les opportunités d'embauche après la formation ?**

S'agissant d'un diplôme professionnel, à visée d'employabilité immédiate à l'issue de la formation, nous accompagnons les stagiaires dans leur placement pendant et après la formation. Les stagiaires de la promotion 2013/2014 sont placés à 100 %. Concernant la dernière promotion 2014/2015 qui a pris fin début juillet, 80 % d'entre eux sont déjà placés. Des enseignes comme Energie Forme, Freeness ou L'Orange Bleue recrutent régulièrement des stagiaires BPJEPS AGFF de la FNFDA. Un coach sportif peut gagner entre 1 300 et 2 500 euros par mois, en tant que salarié.

**+ D'INFOS**  
<http://www.fnfda-formation.fr>  
**FNFDA**  
 7, rue Paul Giffet - 09 81 93 45 45  
 contact@fnfda.fr